



LES ENGAGEMENTS POUR 2020 DESTINATION PAYS DE FONTAINEBLEAU

LE 5 MAI 2020



Les hôteliers partenaires se mobilisent pour assurer votre
santé, sécurité et bien-être



LES HOTELS SIGNATAIRES DE LA CHARTE

Hôtel
Victoria



Novotel
Fontainebleau Ury



Hôtellerie le Bas
Bréau



Ibis Château de
Fontainebleau



Château de Bourron



Hôtel Aigle Noir



Campanile
Fontainebleau



Hôtel Le Richelieu



Ibis Budget
Fontainebleau Avon



Mercure Château de Fontainebleau
Demeure de Campagne



La Demeure du Parc



LES ENGAGEMENTS 2020 – DESTINATION PAYS DE FONTAINEBLEAU

Les hôteliers partenaires se mobilisent pour assurer votre santé, sécurité et bien-être

Garantir la sécurité et le bien-être des visiteurs est une priorité pour la destination Pays de Fontainebleau.

Nous considérons à sa juste mesure le choix difficile de repartir en week-end, en séjour et la nécessité d'assurer des conditions favorables pour **se sentir en confiance** dans ce temps dédié au bien-être. **Les hôteliers s'engagent** et mettent en place **des mesures sanitaires dans leur établissement** respectant les directives gouvernementales afin de garantir **le niveau de sécurité nécessaire**.

Les réservations sont ouvertes sur l'ensemble des hôtels de la destination. Dans le cadre d'une **charte sanitaire commune**, **chaque direction des hôtels du Pays de Fontainebleau s'engage pour son établissement à :**



Accueil des visiteurs

- J'applique précisément les directives et les recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19.
- J'informe et j'impose les gestes barrières et la distanciation sociale nécessaire auprès des clients, salariés et prestataires.
- Je garantis le port généralisé du masque par le personnel et de gants jetables avec renouvellement régulier.
- Je demande et impose le port du masque à l'ensemble des visiteurs de l'établissement.
- Je mets en place des marquages au sol et une signalisation pour le maintien des distances de sécurité entre les clients dans les zones d'attente.
- Je procède à la suppression des objets non essentiels dans les chambres et parties communes.



Santé, Sécurité et Hygiène

- Je mets à disposition du gel hydro-alcoolique et produits désinfectants dans les parties communes.
- Je renforce quotidiennement et régulièrement le nettoyage et la désinfection des parties communes et des points de contact (comptoir d'accueil, ascenseurs..) ou encore poignées de portes, télécommandes de TV, clés de chambre ...et les adapte aux exigences et recommandations des autorités sanitaires. (application de la norme EN14476)
- Je veille à un nettoyage en profondeur et à la ventilation des chambres en privilégiant un nettoyage-désinfection humide.
- J'impose une attention forte sur le nettoyage et la désinfection des chambres après chaque départ.
- Je travaille avec des prestataires en charge du nettoyage des draps, linges et serviettes qui répondent aux exigences sanitaires COVID 19
- Je favorise le paiement par carte à distance et assure que les terminaux de paiement soient désinfectés à chaque usage.



Formation du personnel et protocole

- Je mets en place la formation du personnel aux mesures sanitaires imposées dans leurs tâches quotidiennes, et m'engage à fournir l'équipement nécessaire de protection.
- J'impose la mise en place de règles sanitaires très strictes pour la préparation des petits déjeuners/repas.
- Je veille à l'encadrement de l'étape de récupération du linge des draps et munir le personnel d'un équipement de protection avec un temps de latence suffisant avant la prise en charge des draps et du linge.
- Je garantis la mise en place et le respect des protocoles de gestion en cas de suspicion de contagion au Covid-19.



Cette charte commune aux hôteliers du Pays de Fontainebleau engagés, est associée à des mesures sanitaires complémentaires mises en place par chaque établissement ou par les chaînes hôtelières.

Les hôteliers s'engagent à répondre à toutes questions relatives à votre futur séjour afin de vous informer précisément, d'établir une relation de confiance et permettre de vous sentir en sécurité.

Retrouvez ci-dessous les sites internet, les contacts téléphoniques et emails de chaque établissement.

Hôtel Victoria	Novotel Fontainebleau Ury	Hôtellerie Le Bas Bréau	Hôtel l'Aigle Noir	Hôtel Richelieu	La Demeure du Parc
www.hotelvictoria.com 01 60 74 90 00 resa@hotelvictoria.com	www.novotel.com 01 60 71 24 24 H0384@accor.com	01 60 66 40 05 basbreau@wanadoo.fr	www.aiglenoirhotel.com 01 60 74 60 00 reception@aiglenoirhotel.com	www.richelieu-fontainebleau.com 01 64 22 26 46 contact@richelieu-fontainebleau.com	www.lademeureduparc.fr 01 60 70 20 00 contact@lademeureduparc.fr

Château de Bourron	Mercure Château de Fontainebleau Demeure de Campagne	Campanile Fontainebleau	Ibis Château de Fontainebleau	Ibis Budget Fontainebleau Avon
www.bourron.fr 01 64 78 39 39 bourron@bourron.fr	all.accor.com 01 64 69 34 34 h1627@accor.com	www.campanile.com 01 60 23 42 23 fontainebleau@campanile.fr	https://ibis.accor.com 01 64 23 45 25 H1028@accor.com	https://ibis.accor.com 01 64 23 40 04 h2720@accor.com